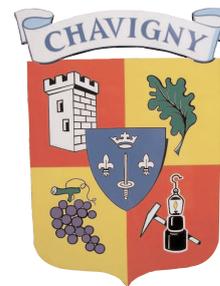


LES

infos

MUNICIPALES



n°28

Octobre 2007

Dépot légal
Octobre 2007

Publication à périodicité variable N°ISSN 1293-3074 Siège Mairie tel 03 83 47 24 32
site internet : www.ville-chavigny.fr

Sommaire

2

La vie de la commune



La mobilisation paie !

Tout comme en 2006, les parents d'élèves et les élus ont dû se battre pour maintenir l'ensemble des classes ouvertes sur Chavigny à la rentrée de septembre... Si la détermination fut la même qu'un an auparavant, la mobilisation des chaviniens s'est organisée, non pas de façon isolée, mais au sein d'un collectif regroupant des habitants, des enseignants et des élus de 8 communes du bassin de Neuves-Maisons.

6

Jeunesse

Si le collectif a su mener des actions médiatiques, parfois spectaculaires comme cette grande manifestation à Nancy regroupant plus de 2000 personnes, il a également lancé un grand débat sur l'accueil des enfants de moins de 3 ans dans nos écoles, sur les seuils de fermeture et d'ouverture de classes, ainsi que sur les cours à niveaux multiples afin de ne pas simplement réduire les discussions avec l'inspection académique à de simples préoccupations comptables et financières. Nos enfants et la qualité de l'enseignement dans notre pays valent mieux que ça !

8

CME, les Sages

9

Associations

Nous pouvons donc aujourd'hui nous féliciter d'avoir pu " sauver " une classe en maternelle et une classe en élémentaire... Pour autant, le débat sur ces sujets n'est pas clos, il convient maintenant, en partenariat avec l'Inspection d'Académie, de trouver de véritables règles sur les fermetures de classes (pas celles que l'on change en cours d'année au gré des décisions ministérielles), afin de préparer sereinement les prochaines rentrées. Il est anormal de devoir, chaque année, se mobiliser de la sorte pour ne pas voir se fermer des classes, alors même que l'évolution démographique dans la commune est forte...

15

Ecoles

16

Vie économique

Autre sujet qui montre bien qu'il faut parfois être persévérant, le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Après plus de 4 ans d'études, de débats et de négociations avec les partenaires institutionnels, le Plan d'Occupation des Sol (POS) est définitivement remplacé par le PLU. Ce dernier détermine aujourd'hui, et pour les quinze prochaines années, les règles et les orientations en matière d'urbanisme sur l'ensemble de notre commune. Ce grand chantier de l'équipe municipale, permettra un développement harmonieux et limité de l'urbanisation ainsi que l'implantation de nouveaux équipements publics et économiques. Le PLU est consultable en mairie et un document de synthèse sera distribué à l'ensemble des foyers dans les prochaines semaines.

17

Travaux

18

CCMM

En attendant, sachons savourer le fait d'avoir su conserver de bonnes conditions d'enseignement pour nos enfants et bonne rentrée à tous !

19

Chronique historique

20

Conseils municipaux

24

Agenda, divers

Le maire, Guy George

La vie de la commune

La collecte des déchets ménagers

Depuis le 1er juillet, un nouveau dispositif pour la collecte des déchets a été mis en place sur les communes de la Communauté de Communes Moselle et Madon (CCMM). Dans chaque commune, les habitants étaient invités à une réunion publique; à Chavigny, elle s'est déroulée le 13 juin.



Un public attentif aux explications des représentants de la CCMM

engagé une réflexion pour stabiliser voire réduire les coûts tout en privilégiant l'aspect environnemental (réduire le volume des déchets).

A la suite de cette étude, la décision a été prise de reprendre le service de la collecte en régie, directement par la CCMM et de maintenir le traitement, en affermage par une entreprise. Cela signifie que la CCMM a pris en charge le personnel actuel, l'achat de camions-bennes, de bennes pour le tri et les bacs pour les foyers.

Les changements sont les suivants : une collecte des déchets ménagers par semaine (le mardi matin pour Chavigny), une collecte des déchets recyclables tous les 15 jours (le vendredi matin semaine paire pour Chavigny). Le bac jaune (déchets recyclables) est remplacé par un sac jaune plus volumineux lui-même recyclable. La collecte des papiers, journaux se fera dans des bennes comme pour le verre. Au nombre de 3, elles sont situées à côté des bennes à verre : rue de Châtel près du cimetière, en haut de la rue de Nancy et rue Henri DUNANT. Chaque foyer a reçu soit un bac ou des sachets plastiques pour les ordures ménagères.

Depuis le 1er juillet 2007, pour le traitement des déchets la CCMM a choisi une solution mixte proposée par un prestataire : moitié enfouissement, moitié incinération. La tonne de déchets traités revient à 89 €. En 2006, le traitement par enfouissement à Lesmenils (109 € la tonne, transport compris), solution moins onéreuse, avait été préférée à l'incinération par Ludres (la tonne de déchets incinérés passant de 79 € à 120 € !).



Bennes à verre et à papier rue de Châtel

Il est à noter que les habitants ne payent que 50% de la dépense du service, le reste est pris en charge par le budget de fonctionnement de la CCMM.

Les questions et réactions ne se sont pas fait attendre notamment sur la taille des bacs (trop grande, pas de place

pour le rentrer chez soi, problème des rues en pente), sur la réduction à une seule collecte par semaine (problème de stockage et d'odeurs), sur la réduction du volume des déchets (comment faire?), sur la suppression de la collecte des papiers journaux à la porte (problèmes de déplacement pour les personnes âgées).

Les représentants de la CCMM ont indiqué que les bacs pouvaient être échangés contre des plus petits. Le système venant de se mettre en place, une évaluation sera faite dans 6 mois mais toutes les remarques seront prises en compte rapidement par le service environnement de la CCMM. L'objectif de réduire le volume des déchets (7000 tonnes par an) peut être atteint par une incitation à mieux trier, par une utilisation de la déchetterie, des apports volontaires (verre, papiers, vêtements) et par un tri des déchets verts.

Changer nos habitudes, nos attitudes peut-être long mais la planète, l'environnement en ont besoin.

Une nouvelle animatrice à Chavigny



Stéphanie Barthélémy

Depuis le 29 mai, Stéphanie Barthélémy est entrée en fonction comme animatrice-coordinatrice de la jeunesse. Elle remplace Nassima Capitolin qui a dû quitter sa fonction.

Originnaire de Frouard, âgée de 30 ans, elle est mariée et maman d'un petit garçon Noa. Elle habite Xeulley. Elle est titulaire d'un BEATEP (Brevet d'Etat d'Animateur Technicien de l'Education Populaire) (spécialité vie locale et sociale option loisirs quotidiens 6-16 ans) et prépare un DEFA (Diplôme d'Etat aux Fonctions d'Animation).

Elle est employée par la Fédération des Foyers Ruraux et mise à disposition de la commune pour continuer et développer l'action de la municipalité en direction de la jeunesse.

Elle évolue depuis dix ans dans le milieu de l'animation. Précédemment, Stéphanie était l'animatrice jeunesse de 12 villages du secteur du Brénon Uvry (Favières) dans le sud Toulousain. Elle a été aussi, aide éducatrice au sein de l'éducation nationale en lycée professionnel pendant 4 ans.

Déjà au travail, dans la rencontre avec les jeunes et les associations, elle a rapidement mis en place le C.L.S.H. (Centre de Loisirs Sans Hébergement) du mois de juillet en lien avec le Foyer Rural. Ce qui montre ses qualités d'organisatrice.

Elle s'attachera à poursuivre les C.L.S.H. et l'action en direction des adolescents de notre commune (notamment l'animation du local jeunes) mais aussi les actions intercommunales avec ses collègues de Messein et Richarménil.

Stéphanie invite tous les jeunes à prendre contact avec elle, soit en téléphonant en mairie au 03.83.47.81.34 (ligne directe) ou au 06.32.28.88.07 ou soit par courriel: chavigny.animation@orange.fr

Nous souhaitons à Stéphanie la bienvenue et une pleine réussite dans son nouveau poste.

Les gens des Castors



Le travail de mémoire autour des Castors se poursuit.

Depuis mars 2007, dans le cadre de l'évènement culturel sur la mémoire du travail, un groupe de pilotage constitué d'habitants des Castors de Chavigny et de Pont-St-Vincent, de membres du comité des Sages et d'élus s'est réuni à plusieurs reprises pour raconter l'histoire de la construction des Castors.

De gauche à droite debout : M. Barbier, Rousset, Toret, Barbier (père), Blot; assis: M. Pelletier, Duchesne, Dompé

De nombreux témoignages ont été apportés par les participants et divers documents (photos, plans, carnets de compte...) ont aussi été rassemblés. Une exposition, un film, un fascicule, des conférences permettront de faire revivre cette période de l'histoire de Chavigny et des Chavinéens.

Après " Les Gens du Fil " autour de la filature de Chaligny et " Les Gens du Fer " autour de l'usine sidérurgique de Neuves-Maisons viendra " Les Gens des Castors ".

" Les Gens des Castors " retracera la vie de ceux qui de 1952 à 1970 (trois tranches) ont construit leur maison avec un esprit de solidarité, d'entraide à une période où il était difficile de se loger.

Cette rétrospective se déroulera en janvier ou février 2008.

Le groupe est encore à la recherche de documents (photos, films, plans ou autres) et fait appel à des témoignages. Vous pouvez vous adresser à Claude Gerner au 03 83 47 11 51 ou à René Denille au 03 83 47 40 89.



En haut assis: M.Duchesne. Debout de gauche à droite : M.Barbier, Bourguignon, Blot, Mourot

Table de Ping-Pong

Après l'installation de jeux pour enfants de 2 à 6 ans rue de Châtel, la municipalité avait prévu l'achat en 2006, d'une table de ping-pong spécialement fabriquée pour servir en plein air.

De son côté, le Conseil Municipal d'Enfants (C.M.E.), dès son installation en décembre 2006 avait confirmé cette demande.

La commission " loisirs " après plusieurs réunions et visites sur le terrain, a proposé un emplacement adapté.

La table a donc été installée au dessus du tunnel par les employés municipaux au début de l'été. Elle est accessible par l'escalier proche de l'école maternelle ou par la place communale.

Elle est proche des deux aires de pétanque dans un environnement ombragé.

Elle complète les aménagements de cette partie de la place, zone à caractère à la fois ludique, de loisirs et de plein air. Elle sera à proximité de la future salle socio-culturelle et éducative.

Le C.M.E. travaille à un règlement de son utilisation et étudie la possibilité d'achat de raquettes et balles de ping-pong en vue d'un éventuel prêt (avec caution). Les modalités seront précisées prochainement.

L'équipement est déjà utilisé autant par les jeunes que par les adultes.

Journée de l'environnement



Nettoyage du ruisseau

Le 09 juin à 9H00, une quinzaine de personnes s'était donnée rendez-vous sur la place communale pour participer à la journée de l'environnement à l'invitation de la municipalité.

Les travaux de nettoyage et de débroussaillage ont été préparés par Mario VILLA, 1er adjoint chargé du cadre de vie, Jean-Pierre TANGUIER, président de l'A.C.C.A. (Association de Chasse de Chavigny) et Jean-Baptiste SCHWEYER, technicien des eaux et forêts.

Accueillis par le maire Guy GEORGE et Mario VILLA, les habitants se sont répartis en trois groupes.

Le premier sous la direction de Jean-Pierre TANGUIER s'est dirigé vers la forêt de Châtel pour nettoyer le fossé n°8 de la forêt domaniale (domaine public de l'état) situé entre Chavigny et Messein (proche d'une ancienne voie romaine).

Le deuxième groupe sous la direction de Jean-Baptiste SCHWEYER s'est rendu rue des Prés, sur le chemin menant au « Fonds de Renouveaux » pour nettoyer le ruisseau qui court le long du chemin. Arrivé sur le terrain, il précisa aux

volontaires qu'il fallait nettoyer de façon logique et écologique. Il ne faut pas enlever toutes les herbes, tous les arbres. Il ne faut pas laisser le ruisseau à l'air libre car sous l'action du soleil, des micro-organismes (herbes, mousses) se développent et entraînent de la pollution.

Cette action a permis aussi d'observer la faune et la flore du ruisseau. On peut y rencontrer de la presle, du sureau yèble, du cornouiller sanguin, du fusain, un saule marsault et des groseillers sauvages. On peut aussi apercevoir des demoiselles (libellules) le long du ruisseau.

Le troisième avait pour mission de nettoyer deux sentiers reliant la rue des Castors à la rue de Nancy. A noter que dans ce groupe la présence d'un membre du conseil municipal d'enfants, Léo SIMARD qui s'est donné à fond dans cette mission.

David Steil et Francis Isoni, employés communaux étaient aussi de la partie.

Les travaux terminés, un repas (barbecue) offert par la municipalité, attendait tous les participants qui le méritaient.

L'après-midi fut consacrée à la découverte de traces d'animaux dans la forêt de Châtel et alentours. Sous la conduite de Jean-Baptiste SCHWEYER, le petit groupe a pu observer des traces de renards, de putois, de blaireaux (et même l'entrée d'un terrier), de hérissons. A noter, des plantations de cormier (bois d'oeuvre précieux).

Gestes civiques

Quelques conseils et recommandations pour un meilleur environnement

Déjections canines

Nous constatons malgré les précédentes remarques toujours plus de déjections dans les rues de la commune et plus particulièrement dans le centre (rue de la Rosière, rue du Pressoir, rue du Tram...). Afin de rendre les rues plus agréables à la promenade et surtout de ne pas gêner le voisinage, les propriétaires de chiens devraient se pencher sur le problème avec un sac en plastique et un peu de bonne volonté.

Collecte des déchets

Certains habitants sortent leurs poubelles sur la chaussée plusieurs jours avant la collecte. Il est rapellé qu'il est impératif de sortir ses poubelles la veille de la collecte à partir de 19H00 : le lundi soir pour les déchets ménagers et le jeudi soir tous les 15 jours pour les déchets à recycler. Pour ceux qui utilisent les sacs noirs, mieux vaut les sortir le plus tard possible, cela évitera qu'ils soient éventrés et leur contenu éparpillé sur la chaussée plusieurs jours. Le mieux serait de mettre les sacs dans une poubelle.

Pour les déchets recyclables, vous pouvez diminuer le nombre de sacs jaunes en réduisant leur contenu. Par exemple en broyant les bouteilles d'eau, de lait ou en pliant les boites en carton.

Jeunesse



Le groupe des petits avec les animatrices Gwendoline Da Silva et Aurore Thiébaux

Un été haut en couleurs...Le foyer rural a fait son cinéma...

Le Centre de Loisirs de Chavigny, organisé par le Foyer Rural avec le soutien de la commune, du 9 au 27 juillet 2007 a connu un franc succès puisque sur la période, 33 enfants âgés de 3 à 12 ans ont été accueillis.

Les enfants résident pour la plus grande majorité à Chavigny, mais quelques uns habitent dans des communes environnantes (Neuves-Maisons, Frolois et Saxon-Sion).

Stéphanie Barthélémy et son adjointe Nicole Poge en ont assuré la direction. Le groupe des « Petits » était encadré par Gwendoline Da Silva et Aurore Thiébaux. Celui des « Grands » l'était par Marion Verdier et Mélanie Villaume. Durant ces trois semaines riches d'intensité sur le thème du cinéma, les enfants ont participé à de nombreuses activités telles que le parcours acrobatique du Fort Aventure de Bainville sur Madon, la piscine de Neuves-Maisons, la sortie au cinéma de Ludres pour visionner Shrek 3, des ateliers cuisine, poterie, marionnettes, vidéo (Pirate des Caraïbes et Spider Man) et spectacles d'ombres, des activités manuelles et sportives, sans oublier les éternels jeux collectifs comme la gamelle, la balle au camp et la thèque...

La Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile de Maxéville a organisé trois interventions ludiques pour sensibiliser les enfants sur les dangers auxquels ils peuvent être confrontés (racket, toxicomanie, maltraitance...).

Deux rencontres avec le Centre de Loisirs de Xeuilley se sont déroulées l'une à Chavigny pour des mini-olympiades, l'autre à Xeuilley pour fêter les 5 continents.



Rencontre inter-centres avec le centre de loisirs de Xeuilley à Chavigny pour les mini-olympiades

Les enfants ont participé à la vie en collectivité dans tous ces aspects : installation et rangement du matériel et pour ceux qui mangeaient (la restauration étant assurée le midi), les enfants mettaient la table, la débarrassaient et aidaient à la vaisselle. Vivre ensemble nécessite la participation de chacun...

Par ailleurs, deux contrôles de la Jeunesse et des Sports et des Services Vétérinaires ont été effectués durant ce mois de juillet, pour des résultats positifs sur tous les plans.

Pour finir ces trois semaines en beauté, tout ce petit monde a présenté aux familles et amis, un spectacle de clôture le vendredi 27 juillet : en première partie, un théâtre d'ombres chinoises puis une pièce de théâtre où un médecin et une infirmière se moquaient de leurs patients plutôt que de les soigner. Un montage vidéo sur les temps forts du centre de loisirs a aussi été présenté.

Local des jeunes:

Dès son arrivée dans la commune, Stéphanie Barthélémy est allée à la rencontre des adolescents. Elle les a retrouvés au local pour un bon nettoyage. En effet, le local n'était plus utilisé faute d'animateur. Ce fut l'occasion de revoir le règlement d'utilisation du local et le projet de fonctionnement.

Le règlement a été officiellement validé par les différents partenaires : Guy George, le maire, François Nédey, adjoint, Jean-Louis Mascré, représentant le Foyer Rural, Denis Dupont, équipe de prévention spécialisée du Conseil Général, Stéphanie Barthélémy et les jeunes présents.

Le document relate tout ce que les utilisateurs doivent respecter quant à l'utilisation du local comme les règles de vie, de nettoyage et de responsabilité.

Pour l'aménagement du local, un groupe d'adolescents a participé à un chantier jeunes. L'engagement d'une contrepartie avait été pris avec eux : organiser une sortie dans les Vosges. Elle se déroulera un week-end pendant les vacances de la Toussaint.

Projet Graf :

Un projet Graf sous le pont rue de Nancy, est en préparation. Il mettra de la couleur sur les murs gris du pont. Le thème sera choisi prochainement par les jeunes avec Stéphanie, l'animatrice jeunesse de la commune.

Stage sportif du SLUC aux Clairs-Chênes

Pendant l'été, le SLUC organise des stages multisports pour les enfants de 8 à 11 ans et pour les adolescents de 12 à 14 ans. Comme tous les ans, 2 sessions se déroulent en juillet (du 9 au 20 juillet) et 2 autres en août (du 20 au 31 août). Les jeunes dont beaucoup résident à Chavigny ont pu s'initier au rugby, au tennis de table, et au speed-ball en plus du tennis, handball et badminton déjà proposés l'année dernière. Encadrés par des moniteurs professionnels, ces stages sont très appréciés des jeunes.

Ecole de tennis :

Le SLUC a créé depuis quelques années, une école de tennis aux Clairs-Chênes. L'enseignement est dispensé par un moniteur sportif tous les mercredis pendant l'année scolaire sur l'ensemble des courts couverts et extérieurs. Les enfants de Chavigny peuvent s'y inscrire gratuitement. Un tournoi au sein de l'école clôture l'année. Pour tous renseignements : tél. 03.83.44.60.78

Conseil Municipal d'Enfants

Le Conseil Municipal d'Enfants (C.M.E.) a fait sa rentrée début septembre en présence de Jean-Claude Bresson, conseiller municipal qui suit le C.M.E., de Stéphanie Barthélémy, animatrice de la commune et Isabelle Randozzo, représentant le réseau des bibliothèques de la C.C.M.M.

Isabelle Randozzo a présenté à l'assemblée le projet de construction de la future médiathèque intercommunale à Chaligny. Elle a sollicité les conseillers pour participer à la réflexion de l'aménagement d'une salle pour les enfants. Stéphanie Barthélémy leur a parlé de la salle ados aménagée au sous-sol de l'école et du programme d'animations qu'elle va mettre en place.

Aline Pano-Baumier, le maire junior a annoncé son prochain départ de Chavigny. Elle démissionne et sera remplacée prochainement. Tous la remercient pour son activité durant cette période. Ensuite, chaque représentant de commissions présente les réalisations en cours et les projets.

La table de ping-pong est installée. Les jeunes conseillers ont précisé leurs vœux concernant une aire de jeux pour les 9-13/14 ans. Un emplacement reste à trouver : les enfants préféreraient des jeux regroupés en un seul lieu avec l'aire de jeux pour les 2-8 ans.

Les sentiers dont le nettoyage était demandé ont été dégagés lors de la journée " environnement ".

Les prochaines décorations de Noël seront choisies par les enfants dans le cadre du budget de la commune.

La future fête de fin d'année est en préparation.

Du côté de la propreté de la commune : les poubelles demandées sont en voie d'installation. Des autocollants incitant à leur utilisation sont en préparation.

Les conseillers ont participé aux dernières cérémonies du 8 mai 1945 par une lecture collective du poème " Liberté " de Paul Eluard et par le dépôt d'une gerbe avec les anciens combattants et la municipalité.

La réalisation d'un journal des enfants est à l'étude. Il sera destiné et diffusé à tous.

Récemment, le C.M.E. a proposé l'installation d'une boîte aux lettres aux Castors. Cette demande a été prise en compte par le conseil municipal adultes et appuyée par le comité des Sages. La poste a été sollicitée.

Souhaitons pleine réussite à ces jeunes conseillers dans la mise en œuvre de leurs projets et leurs actions qui revêtent un caractère citoyen.

Comité des Sages

Le comité des Sages poursuit ses activités au service des Chavinéens et des Chavinéennes. Le comité, créé depuis un an, agit en partenariat avec la municipalité en toute indépendance sur toutes questions concernant la vie des habitants.

Il a fait sa rentrée le 29 août.

La réunion débute toujours par «la minute du Sage» moment où chaque membre du comité expose un problème constaté dans la commune ou une amélioration souhaitée (la couche de gravillons du cimetière trop épaisse, les acacias de la voie du Tram à couper, les commerces à Chavigny...).

Les activités de chaque atelier vont reprendre.

Les enfants de l'accueil périscolaire vont à nouveau pouvoir écouter de « belles histoires » racontées par Fabienne Pannequin, Colette Ouillon, Jeanne Joubert et France Jeannon pendant « **l'heure du conte** ».

Le groupe « **histoire** » (Jean-Claude Bonnefont, Paul Engel, Claude Gerner et Yvette Carabel) a trouvé un relais avec la mise en place d'une recherche sur les Castors en partenariat avec «Gens du fil, Gens du fer» de la CCMM. Il prépare une exposition sur Chavigny dans les années trente à cinquante.



Les Sages en réunion [de droite à gauche : Claude Gerner, Yvette Carabel, Norbert Marchal, Paul Engel, Colette Ouillon, Fabienne Pannequin et Jean-Claude Bresson (élu)]

« **S.O.S. démarches** » dispose d'un carnet d'adresses et de documents permettant de vous aider dans vos démarches et vos recherches. On peut appeler Jeanne Joubert au 03.83.47.16.88 ou Monique Jeanson au 03.83.47.34.05.

L'atelier « **Petits dépannages** » a eu l'occasion de venir en aide à plusieurs personnes. Il peut être joint chez Norbert Marchal au 03.83.47.05.20 ou chez Bernard Guichet au 03.83.47.54.90.

Jean-Claude Bresson (03.83.47.15.72) et Yvette Carabel (03.83.47.51.43) sont prêt à aider les habitants ayant des difficultés de déplacement à accéder à la lecture publique par le « **portage de livres** ». Ils signalent l'existence de livres à gros caractères ainsi que des cédélivres (livres lus par des acteurs). De même, ils peuvent faire la lecture à domicile.

Paul Belot (03.83.47.50.54) a rendu compte de l'inauguration des aires de pétanque en juin. Le groupe « Pétanque » avait organisé un mini tournoi. Il prévoit de créer un groupe « pétanque » dans le village.

Le comité a appuyé la demande d'installation d'une boîte aux lettres au carrefour Castors/St Blaise/Tram/Bouchot, démarche reprise par la municipalité auprès des services de la Poste.

Fabienne Pannequin (03.83.47.39.68) et Claude Gerner (03.83.47.11.51) ont accepté d'être les contacts pour le Comité des Sages. Si vous avez un projet citoyen et que vous êtes âgé de plus de soixante ans, pourquoi ne pas proposer votre participation au comité.

L'atelier « l'heure du conte » qui propose aux enfants de l'accueil périscolaire d'écouter de « belles histoires » a besoin d'étoffer son équipe et fait appel aux bonnes volontés.

Si vous êtes libres les mardis de 17H00 à 17H30 (pas tous les mardis) si vous aimez les histoires et le contact avec les enfants, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Fabienne Pannequin : tél. 03.83.47.39.68.

Du côté des Associations

Cette année le 23 juin, deux manifestations, "Sportez-vous bien" et la première Journée des Associations, se sont déroulées simultanément sur la place communale et alentours.

Kermesse des écoles :

Cette journée a débuté par la kermesse des écoles organisée par les enseignants, les parents d'élèves et l'Accueil Périscolaire. Tout le groupe scolaire a été investi par les différents stands animés par les parents. Les enfants encouragés par leurs parents ont participé avec enthousiasme à un mini Fort Boyard, à des jeux d'adresse (jeux de quille, stand de pêche, chamboule-tout). Le sport a surtout été plébiscité par les garçons notamment au baby-foot et dans la cour, où sur un mini terrain, il fallait



Des enfants au baby-foot



Des enfants à la pêche à la ligne

marquer des buts ou transformer un essai avec un mini ballon de rugby. Tandis qu'à l'école maternelle, le stand de maquillage a été très apprécié surtout par les filles. Juste à côté, petits et grands se pressaient devant le stand de barbe à papa. La tombola animée par les institutrices a comblé nombre d'enfants et de parents.

Repas de fin d'année de l'accueil périscolaire :

Après la fête aux écoles, l'Association Accueil Périscolaire (A.P.S.) conviait les enfants, parents et enseignants à son désormais traditionnel repas de fin d'année scolaire. A cette occasion, tous ont pu échanger et se détendre autour d'un barbecue. Malgré un temps parfois maussade (contrairement aux années précédentes !), ce n'est pas moins de 140 repas qui ont été servis par les membres bénévoles de l'association, aidés dans cette tâche par d'autres parents. Le repas s'est déroulé de 12h à 14h dans la bonne humeur, et a été suivi par la manifestation « Sportez-vous bien », à laquelle bon nombre de convives ont participé, afin d'éliminer les calories accumulées durant le repas.

Sportez-vous bien :

Pour la deuxième année, la Communauté de Communes Moselle et Madon et la Commune de Chavigny donnaient rendez-vous à tous les habitants de la communauté au tournoi multisports « Sportez-vous bien ». Plusieurs associations partenaires (Foyer Rural de Chavigny, Neuves-Maisons Basket-Ball, ALNM Handball Neuves-Maisons, ASChavigny) y ont envoyé plusieurs représentants.



Mini tournoi de basket-ball très disputé

Plus de soixante participants de 9 à 40 ans se sont répartis par équipes dans 4 ateliers sportifs : football à 6, volley-ball à 6, basket-ball à 5 et handball à 6. Encadrées par des animateurs sportifs les équipes se sont rendues sur chaque lieu du tournoi : place communale, city-stade et groupe scolaire afin de débiter la compétition amicalement.

Sylvain Aubert, un des organisateurs a donné les résultats vers 18H00 en soulignant l'esprit sportif et le respect que tous ont manifesté durant les rencontres qui se sont déroulées sous le soleil revenu. Un pot de l'amitié a clôturé la manifestation.

Inauguration des aires de pétanque :

Pendant que les amateurs de ballons ronds disputaient leurs matchs, d'autres amateurs débutaient un tournoi de pétanque.

Auparavant, le maire Guy George assisté de deux adjoints Hervé Tillard et François Nedey, de plusieurs membres du comité des Sages et de joueurs a inauguré les deux aires de pétanque sur la place communale.

A l'initiative de ce tournoi entre chavinéens, Paul Belot, grand amateur de pétanque a coupé le ruban tricolore en tant que doyen du comité.

Les premiers boulistes prenant place, le cochonnet pouvait être lancé. Aux dires des joueurs (une quinzaine), les aires seraient aux normes. Déjà, certains envisagent de créer une section pétanque au sein du Foyer Rural.



On mesure les distances comme à Marseille

Fête de la Musique et Feu de la St Jean :



Les tambours de l'école de musique 3M

Les animations sportives ont ensuite fait place à la fête de la musique et de la St Jean organisée par le comité des Fêtes qui avait invité les habitants à venir se restaurer tout en écoutant de la musique. Ils sont venus nombreux rejoindre ceux (sportifs ou non) restés sur la place.

Cette année, trois "petits" nouveaux qui, au vu du succès remporté par leurs prestations, seront sûrement de retour l'année prochaine.

Copycat a ouvert "le bal" en interprétant des standards de rock des années soixante, soixante-dix.

Puis, les Ark'Sisters, groupe de chanteuses de l'association Ark En Ciel de Vandoeuvre (association interculturelle) ont interprété un récital de chansons françaises.

Puis les tambours de l'école de musique 3M (Ecole de Musique de Moselle et Madon) dirigés par Didier Boucher entraînent en piste et "mettaient le feu" à la place communale. Ambiance carnaval de Rio et tambours du Bronx assurée.

Après trois années d'absence, le P'tit Gris du Foyer Rural était de retour. Comme à son habitude, le groupe a entraîné le public sur la piste de danse au son de la musique folk.

Le temps était venu de mettre le feu au moulin à vent construit par les membres du comité des Fêtes. Peu à peu le moulin à vent s'embrasait. Le brasier ne tarda pas à éclairer les spectateurs placés le long des barrières. La soirée se termina avec le groupe Copycat.

Cette première journée des Associations organisée par le Foyer Rural, l'Association Accueil Périscolaire (A.P.S.), le Comité des Fêtes et l'Association Sportive de Chavigny (A.S.C.) soutenue par la municipalité fut une réussite. Les organisateurs souhaitent que cette manifestation se renouvelle l'an prochain.



Le moulin en feu

Le Comité des Fêtes

Le 13 juillet, le comité de fêtes et la municipalité conviaient les habitants aux festivités du 14 juillet.

Dès 19h30, l'orchestre de Jean-Paul Noël ouvrait le bal devant les premiers chavinéens venus se restaurer et danser sur la place communale.



Les enfants brandissent les lampions du défilé

Après une pause jusqu'à 21H00, les 4 musiciens reprirent leur répertoire disco, rock, musette devant un public plus nombreux. Malgré les invites de l'orchestre, très peu de danseurs s'élançaient sur la piste de danse.

A la tombée de la nuit, le défilé aux lampions commençait avec toujours autant d'enfants et d'adultes que les années précédentes (plus d'une centaine de personnes). De la place, on pouvait apercevoir les lampions qui se déplaçaient dans les rues du Bouchot et du Tram.

Avant minuit, Sylvain Godfroy et Richard Cavatz, employés municipaux commençaient à tirer le feu d'artifice. Pendant plus de dix

minutes; ils ont embrasé le ciel de Chavigny. Comme l'année dernière, le public très nombreux a applaudi les deux artificiers

Vide-Greniers du 20 mai 2007

La troisième édition du vide-greniers, organisé par le comité des fêtes assisté par le Foyer Rural, a

attiré les foules. Le temps, au beau fixe toute la journée, était de la partie. Plus d'une centaine d'exposants ont répondu présent le 20 mai 2007. Dès 06H00 du matin, les premiers visiteurs arrivaient en nombre (plus nombreux que les 2 précédents vide-greniers, selon les membres du comité) pour chiner dans les stands qui des jeux, des livres, des disques, des siphons, des meubles anciens... et ont continué à affluer tout au long de la journée.

Cette année, les forains étaient présents avec un manège pour les enfants et une confiserie.

Une association d'aide à un village sénégalais N'Gouye proposait des articles de l'artisanat local (objets en bois, des paniers en osier, des bijoux, des jeux...). Des panneaux montraient le travail réalisé par les bénévoles dans ce village.

Journée réussie, tant du point de vue des exposants, des chineurs que pour le comité des fêtes, selon les propos entendus dans les rues réservées à la brocante.



Des chineurs rue du Pré Lassé

Le Foyer Rural

30 ans, des repas de quartier...au banquet de village...



Banquet sous chapiteau

Le Foyer Rural a 30 ans. Pour fêter cet anniversaire, il a convié les habitants à des repas de quartiers depuis le mois d'avril.

Après les rendez-vous du printemps où le Foyer Rural de Chavigny est allé à la rencontre des habitants des quartiers du centre village (le 22 avril), les Castors (le 13 mai), le Haldat (le 10 juin) et les Saules-Beauséjour (le 1er juillet), le moment du banquet final était venu.

Les habitants ont été invités dimanche 9 septembre à midi sur la place communale à venir partager ensemble un repas.

L'apéritif et le café étaient offerts. Les barbecues mis à disposition.

Ces repas de quartier furent un moment de convivialité, de rencontre entre les habitants. On espère qu'ils seront renouvelés l'année prochaine, avec encore davantage de participation.

Nouvelles activités et Assemblée générale :

Et pour finir l'année en beauté...

Le Foyer Rural prépare sa future assemblée générale festive avec soirée surprise sur réservation (20€ repas et boissons comprises), le samedi 1er décembre 2007. La réunion débutera à 17h30 et la soirée festive à 19h00. Les responsables du Foyer attendent vos inscriptions.

Le Foyer Rural est une association d'éducation populaire qui propose toute l'année des activités sportives, culturelles, éducatives pour tous :

Gym adultes (Noëlle Burgel 03.83.47.13.61), Badminton (Serge Zitella 06.83.80.59.59), Judo (Christelle

Grzebyk 03.83.47.91.95), Tennis (Dominique Vairelles 03.83.47.49.97), Randonnées (Jean-Louis Mascré 03.83.47.20.85) , Groupe folk (Jean-Marie Rimlinger 03.83.47.10.44), Animations Jeunesse-Centre de Loisirs (Stéphanie Barthélémy 06.32.28.88.07). Pour tous renseignements se reporter au Bloc-Notes n°31 du Foyer Rural.

Déjà, de nouvelles idées d'activités émergent (danse...poker...pétanque) et d'autres vont reprendre (yoga par exemple).

Association Sportive de Chavigny (A.S.C.)

L'assemblée générale de l'A.S.C. (Association Sportive de Chavigny) s'est tenue le 15 juin. En présence d'une trentaine d'adhérents, du maire, Guy GEORGE et de René DENILLE, conseiller qui représentaient la municipalité, Virgilio MARQUES, le président a fait le bilan d'une année d'activités.

L'association a évolué. Les adhésions ont doublé (de 35 en 2006 à 70 en 2007). Le club a engagé deux équipes seniors et une équipe vétérans dans le championnat 2006-2007. En janvier 2007, une équipe de poussins s'est constituée. Le nombre d'arbitres du club est passé à 4 dont une jeune fille.

Les équipes seniors ont obtenu de très bons résultats : l'équipe A est arrivée 3ème de son groupe et l'équipe B a terminé 4ème.

Virgilio MARQUES a remercié tous les joueurs, les parents ainsi que la commune qui apporte un aide importante (subventions et aides matérielles). Il a aussi rendu hommage à l'entraîneur Francis CARVALHO, très consciencieux dans son travail et qui a su faire progresser les joueurs.



Le nouveau comité de l'A.S.C.

Les adhérents ont ensuite adopté le rapport moral et financier. Puis, ils ont élu le nouveau comité à l'unanimité pour trois ans. Virgilio MARQUES a été réélu président. Denis FELLER assurera la vice-présidence. Régis LEHEUX, trésorier sera secondé par Claude BEAUSOLEIL. Marie-Paule JOST et Patrice JOST assureront le secrétariat. Xavier REUX, Lionel SIMONAIRE, Julio MARQUES, Kevin LALOUE complètent cette instance.

Un pot de l'amitié termina la réunion.

Belle journée ensoleillée pour le challenge organisé par l'A.S.C. (Association Sportive de Chavigny) au stade Georges PAGET aux Clairs Chênes en l'honneur de Georges PAGET, fondateur en 1971 du club, décédé il y a vingt ans et de Michel Husson, joueur de l'équipe senior décédé accidentellement en août 2004.

L'équipe poussins accueillait trois équipes : deux de Neuves-Maisons et une de Pont-St-Vincent.

L'ASC seniors et l'ASC vétérans accueillait quatre équipes : Tomblaine, Pont-St-Vincent, Laxou-Cité des Provinces et Neuves-Maisons.

Les tournois ont été appréciés tant par les joueurs que par les spectateurs venus nombreux assister à ce challenge. Sur le terrain se sont cotoyés, jeunes et moins jeunes dans l'esprit festif et fair play du football. Parmi les spectateurs, on reconnaissait Claude ROMAC (77 ans), un des dirigeants du club, Michel CARABEL, ancien entraîneur et Jacques LEHEUX, ancien cofondateur du club. Ils ont reçu des mains du président actuel Virgilio MARQUES, une plaque commémorative en l'honneur de leur ami Georges PAGET.

Chez les poussins, le classement a été le suivant : 1er : Neuves-Maisons I, 2ème : Pont-St-Vincent,

3ème : Neuves-Maisons II, 4ème : Chavigny.

Chez les seniors, Laxou-Cité des Provinces (Virgilio MARQUES en est originaire) est arrivée première du tournoi devant Tomblaine, Pont-St-Vincent, Neuves-Maisons et les deux équipes de Chavigny.

Les différentes coupes et médailles ont été remises en présence du maire, Guy GEORGE, de François NEDEY, adjoint, de Daniel MOREL de l'I.N.P.L. (où travaillait Michel HUSSON), de la famille de Georges PAGET, de l'épouse et des enfants de Michel HUSSON et du public.

Patrice et Serge JOST, Michel ROMAIN et Bruno CORRAZI ont été aussi honorés pour les nombreuses années passées au club.

Virgilio MARQUES a rendu hommage à GEORGES PAGET et à Michel HUSSON pour toutes ces années vouées au club de Chavigny et à son développement. Il remercia tous les joueurs ainsi que les bénévoles qui ont oeuvrés à la réussite de cette journée.



C'est reparti

Les joueurs ont repris l'entraînement depuis fin août. Le championnat 2007-2008 a repris aussi.

L'équipe seniors évoluera en troisième division de promotion de district : l'équipe 1 dans le groupe F.

L'équipe des Vétérans participera au championnat Vétérans District dans le groupe I.

**L'équipe senior avec leur entraîneur
Pascal Robert**

Ecoles

Rentrée 2007: toutes les classes sont maintenues tant en élémentaire et qu'en maternelle.



De gauche à droite: Mlle Mainente, Mmes Rondags, Derouiche, Schlickling, Mlle Burcklen



De gauche à droite: Mmes Vespignani-Bogunovic, Martinez, Henry, Gillet et Goldrey

En maternelle, Sophie Vespignani-Bogunovic, la directrice, a en charge les tous petits et les petits. Sonia Goldrey s'occupe des petits et des moyens, Christine Martinez, des grands. Elles sont secondées par Patricia Henry et Monique Gillet (Atsem). Peggy Autret assure les cours en remplacement de Mmes Vespignani et Goldrey.

En élémentaire, l'équipe enseignante est composée de Mmes Schlickling, directrice (CM2), Derouiche (CE2-CM1), Mainente (CE1-CE2), Rondags (CP). Mlle Burcklen, stagiaire à l'IUFM remplacera la directrice le lundi.

Vie économique

Deux nouveaux artisans et un artisan qui s'agrandit à Chavigny

Brice DINCLAUX est installé comme électricien au cottage Beauséjour. Il est spécialisé dans les travaux de rénovation, de dépannage et dans les installations neuves. Il installe de la vidéo surveillance, des réseaux informatiques, de la climatisation et des alarmes de sécurité.

Tél. 06.89.12.07.56

Philippe POISOT a créé son entreprise "LPC elec" au 101, rue de Nancy. Il est spécialisé en électricité générale. Il peut aussi bien dépanner, installer, rénover ou mettre aux normes toutes les installations électriques (chauffage électrique, domotique, climatisation, motorisation, réseaux informatiques)

Tél. 06.19.41.24.98

Gérald AUBERT, artisan métallier-serrurier installé dans la commune depuis de nombreuses années était un peu à l'étroit dans son atelier rue des Ecoles. Il a construit un nouveau bâtiment plus vaste rue du coucou où il continuera à travailler le métal pour tous ouvrages métalliques (grilles, portails, rampes d'escalier...). Dernièrement, il a réalisé et installé l'escalier de secours à l'Accueil Périscolaire et les barrières de protection au passage piétons pour les écoles pour le compte de la mairie.

Une nouvelle infirmière

Isabelle MIECH, infirmière diplômée d'état vient d'ouvrir son cabinet au 8, rue de Nancy Place du Châtel. Elle prodiguera ses soins 7 jours sur 7 à domicile et sur rendez-vous au cabinet.

Tél. 06.33.13.41.99 ou 03.83.25.12.33

Un nouveau restaurateur

Lionel TONINI, a repris le restaurant "Le Criquet" avec son équipe depuis le 03 septembre. Il succède à M. et Mme CHARDOT. Il travaille dans la restauration depuis l'âge de 14 ans. Il fait une cuisine traditionnelle à base de produits frais. Il propose menus du jour et à la carte. Il sera ouvert le midi du dimanche au vendredi et le soir le vendredi et le samedi.

Il accueillera les groupes sur réservation. Tél. 03.83.47.76.79

Une récompense pour le boulanger

Stéphane LAMBERT, boulanger-pâtissier de la boulangerie "Aux Délices de Chavigny" a remporté la baguette d'argent au concours organisé par le Syndicat de la boulangerie lors de la dernière foire internationale de Nancy en juin. La coupe qui lui a été remise viendra cotoyer les autres récompenses (Saint Honoré de bronze pour le concours du meilleur pâté lorrain en 2005 et la baguette d'or en 2004). Tél. 03.83.47.48.52

Bienvenue à tous et réussite dans leur entreprise.

Départ en retraite

Marlène KLEIN et René FLORION ont pris leur retraite. Ils avaient ouvert une imprimerie "Calypso" depuis 1997 Place de Châtel sous la résidence "Le Châtel". Pendant 10 ans, ils ont réalisé divers travaux pour les particuliers et les entreprises. La clientèle a été reprise par l'imprimerie Vagnergraphie à Fléville. Tout le matériel a été acheté pour être expédié au Togo. Bonne retraite.

Travaux

Service technique de la commune

Toute l'année, le personnel du service technique est sur le pont. Pendant l'été, ils sont sur tous les fronts. La majorité des tâches est consacrée au fleurissement de la commune et aux soins apportés à toutes les plantations (environ un millier), à l'entretien de l'aire de jeux pour enfants et du terrain de football, à la tonte des talus. Ils ont aussi aménagé le talus de la Presle en plantant des arbustes. Pour la fête des Associations et "Sportez-vous bien", ils ont aplani les terrains de pétanque et réaménagé le terrain de volley (terre et gazon). Les travaux de peinture n'ont pas manqué. Toutes les fontaines ont été repeintes ainsi que l'abri bus en bois de la Forestière. Ils ont installé la table de ping-pong. Sans oublier, la préparation des salles de classes pour la rentrée.



L'équipe technique au complet. De gauche à droite : Cyril Gourlin, Francis Isoni, David Steil, Richard Cavatz et Sylvain Godfroy

Rue de Châtel



La voie piétonne bordée de marronniers

Pour améliorer la sécurité des parents et des enfants se rendant à l'école et des piétons, la municipalité a prévu l'aménagement d'une voie piétonne le long de la rue de Châtel.

Fin septembre, la société SCREG a donc aménagé ce sentier en calcaire et créé deux ralentisseurs sur la chaussée pour diminuer la vitesse des automobilistes (le premier au niveau du parking de la résidence du Châtel, le second près de l'aire de jeux). Et déjà, les mamans utilisent le sentier et en sont satisfaites. Le chantier qui a duré quatre jours a coûté 18.000 €.

Salle des mariages de la Mairie

Fin août, une équipe de l'APIC, association d'insertion, débutait des travaux de rénovation de la salle des mariages de la mairie. Ces travaux (rebouchage des fissures, papiers peints, nettoyage et peinture du plafond, nettoyage de la statue de Marianne, des lambris) ont été terminés fin septembre. A noter qu'une nouvelle photo aérienne de la commune datant de 2004, a été installée dans la salle à côté de la précédente datant d'avant 1999.

Groupe scolaire

Au mois d'août, d'importants travaux se sont déroulés dans les bâtiments du groupe scolaire. Les locaux communaux mis à disposition de l'Association Accueil Périscolaire (A.P.S.) ont été entièrement rénovés. La municipalité a choisi l'APIC pour réaliser ces travaux. L'A.P.S. y a apporté sa contribution financière. Les enfants ont été accueillis dans des locaux flambants neufs dès la rentrée scolaire.

Une autre entreprise, Accord commençait la construction du deuxième local sanitaire sous le préau du bâtiment des classes CE2, CM1-CM2. Une nouvelle entrée, côté cour de récréation a été construite pour l'accès aux classes ainsi qu'une issue de secours donnant sur l'escalier métallique déjà précédemment installé pour l'A.P.S.. Les travaux seront terminés pour les vacances de la Toussaint.

Ainsi le groupe scolaire aura des sanitaires aux normes.

Une nouvelle chaudière à l'église

Une nouvelle chaudière à gaz a été installée à l'église en juillet. L'ancienne, alimentée au fuel était tombée en panne début février. Compte-tenu de sa vétusté, la municipalité a décidé de la remplacer par une chaudière plus économique et plus performante. Les travaux d'un coût d'environ 12 000 € ont été réalisés par un artisan de Chavigny: Stéphane Maron. Pour compléter les travaux de sécurité, le local où est située la chaudière devra être sécurisé, une issue de secours créée dans la sacristie et l'électricité mise aux normes. Ils sont évalués entre 15 000 € et 20 000 €.

Rue des Prés

Depuis les premières constructions, dans les



Travaux d'assainissement rue des Prés

années cinquante, les eaux usées des habitations des cottages Beauséjour et des Saules, puis par la suite des Prés, étaient rejetées dans le ruisseau le "Mazot". Les constructions se sont multipliées avec toujours un rejet des eaux usées dans le ruisseau. Préoccupation de la municipalité depuis 2001, celle-ci souhaitait la pose d'une canalisation avec un raccordement des branchements des habitations. Après concertation avec les habitants, les travaux nécessitant l'établissement d'une servitude de passage et l'accord de la CCMM (seule compétente en matière d'assainissement) les travaux ont débuté en septembre. La société SLD TP de Toul a procédé à la pose d'une canalisation de diamètre 200 et aux différents raccordements des habitations de la

rue des Prés. La première tranche du n°34 au n°7 de la rue, est terminée. La deuxième tranche débutera lorsque deux propriétaires ne s'opposeront plus aux travaux ou que la préfecture imposera les travaux pour raisons sanitaires. En tout cas, un changement majeur pour le ruisseau, il coule clair sur la partie où l'assainissement a été réalisé.

Du côté de la CCMM

Facture d'eau : petite explication de texte...

Ce que l'on appelle communément la facture d'eau est en fait composée du prix de production et de distribution de l'eau, mais également du coût de l'assainissement (évacuation et traitement des eaux usées) et des différentes taxes dites "pollution". Si c'est bien la collectivité, ici en l'occurrence la CCMM, qui gère l'eau et l'assainissement, les taxes "pollutions" sont décidées par l' "Agence de l'Eau Rhin-Meuse". Cet organisme a pour but principal de collecter des taxes sur les consommations d'eau, pour les redistribuer sous forme de subventions aux collectivités

territoriales qui souhaitent moderniser leur réseau d'eau et d'assainissement.

Si ce dispositif peut paraître intéressant puisque basé sur la solidarité entre les collectivités, il semble prendre une toute autre voie depuis quelques mois...

En effet, notre Communauté de Communes a entrepris, il y a maintenant plusieurs années, la création d'une station d'épuration (mise en fonctionnement en 2005) afin de traiter de façon plus efficace les eaux usées et ainsi endiguer la pollution de notre réseau. Cet investissement aurait dû alors avoir pour conséquence de faire baisser de façon sensible ces " taxes pollution ". Or c'est exactement le contraire qui s'est produit, l'" Agence de l'Eau Rhin-Meuse " a décidé de les augmenter massivement pour certaines communes, notamment Chavigny (+116 %), au motif qu'il convient d'assurer le financement des travaux de traitement des eaux usées des communes qui n'ont pas encore fait les efforts financiers nécessaires à ces investissements... Le plus incroyable, ces communes ne subissent pas de hausses des taxes " pollutions " !

Le Conseil Communautaire et le Conseil Municipal ont vivement réagi à cette décision et ont demandé à l'" Agence de l'eau " de la justifier... La réponse, purement technique, n'a convaincu personne et ne permet pas d'accepter cette situation. Dans un premier temps, les élus communautaires ont décidé de ne pas facturer cette hausse afin de tenter de faire revenir l'" agence de l'eau " sur ses décisions. Après des semaines de discussion, elle a simplement accepté d'assouplir sa position en laissant la possibilité à la CCMM de lisser de façon uniforme sur l'ensemble des 12 communes la hausse de la " taxe pollution ".

Pour l'année 2007, le montant de cette taxe sera de 0.379 € par m3 soit une baisse de 5.5 %. En 2008 et 2009, ce montant sera majoré de 0.168 €/ m3. Sur trois ans, la redevance sera donc inférieure à celle que voulait imposer l'" agence de l'eau " en 2007 : 0.866 €/ m3.

Le problème n'est pourtant pas clos, et il faudra bien ouvrir le débat plus général, des impôts et taxes votés par des personnes qui n'en assument pas la responsabilité devant la population !

Bougez avec le T'MM... Gratuitement !

Le T'MM, vous savez, c'est le service de transport mis en place par la Communauté de Commune Moselle-et-Madon pour assurer les déplacements au sein des 12 communes de notre territoire, depuis septembre 2005... Et bien, à compter du 1er septembre 2007, ce service devient gratuit afin d'inciter l'ensemble de la population à délaisser sa voiture pour monter à bord des minibus, la planète vous dira merci !

Quant au T'MM +, ce service qui assure le transport, depuis leur domicile, des personnes de plus de 65 ans ou des personnes à mobilité réduite, il voit le prix du trajet passer de 2,50 € à 2,00 €...Nouveauté, ce transport sera assuré jusqu'au C.H.U.

Vous trouverez toutes les informations sur lignes 501, 502 et 503 ainsi que le T'MM + à la Mairie de Chavigny et au "point info" de Neuves-Maisons.

Pour tout renseignement complémentaire et pour réserver votre T'MM +, n'hésitez pas à appeler la Communauté de Communes au 03 83 26 45 00, le meilleur accueil vous sera réservé !



Une chavinéenne utilisatrice du TMM+

Chronique historique

Chavigny à la veille de la Révolution Française.

Chavigny compte, d'après les documents officiels, 370 habitants en 1789. Dans la seconde moitié du XVIIIe

siècle en effet, la population continue à augmenter, à la fois par son dynamisme interne et par l'arrivée de nouvelles familles de cultivateurs, de vigneron et d'artisans, qui veulent profiter de la prospérité créée par la proximité de la ville de Nancy. Ces migrations, ainsi que les échanges économiques, sont favorisées par les nouvelles routes que l'on construit en Lorraine à l'époque du roi Stanislas: les habitants des villages traversés murmurent, car ils sont réquisitionnés chaque année pour des corvées de charrois et d'empierrement des chaussées; mais ils en sont aussi les bénéficiaires, car le vin et les céréales qu'ils produisent peuvent maintenant se vendre sur un marché qui déborde le cadre local. L'abondance se répand le long des routes qui entourent Nancy, et elle attire les habitants des districts pauvres et surpeuplés.

L'année 1757 marque une grande date dans l'histoire du village: c'est celle de la construction de la route royale de Nancy à Langres sur le territoire de la communauté. Jusqu'ici, les voitures à cheval étaient obligées d'emprunter le Chemin de la Vierge pour accéder aux actuelles maisons forestières et pour traverser le plateau de Chasset en direction de Nancy: la montée était étroite et difficile, et en sens inverse, la descente était considérée comme périlleuse. C'est pourquoi on a décidé de créer une chaussée plus large, partant du centre du village, coupant à travers les propriétés existantes, et de lui donner une pente plus faible grâce au lacet de l'épingle à cheveu. Toutefois, les premières constructions de maisons le long de cette partie de la rue de Nancy située au-dessus du carrefour de la rue du Bouchot et de la place de la Résistance ne datent que des années 1800.

Le village n'a pas encore besoin de s'étendre en longueur, car il cherche plutôt à aménager sa partie centrale: des maisons se construisent des deux côtés de la place, que l'on a assainie en captant les eaux du Mazot pour les besoins de la nouvelle route. De part et d'autre de cette place, on aménage deux fontaines, celle du haut (aujourd'hui place de l'église) et celle du bas. En même temps, on abandonne les dernières habitations qui subsistaient à la limite des bois. Le symbole de ce recentrage de Chavigny sur le fond de la vallée est la construction de la nouvelle église, consacrée en novembre 1773. Elle remplace la vieille église devenue trop petite et trop coûteuse à réparer qui se trouvait à proximité de l'ancienne Tour Saint-Blaise, elle-même presque à l'abandon. Pour pouvoir financer la construction du nouvel édifice du culte, la communauté des habitants a dû obtenir du roi lui-même l'autorisation d'exploiter et de vendre le bois de son "quart en réserve", c'est-à-dire de la partie de la forêt communale qui pouvait être coupée pour faire face à de grosses dépenses d'investissement.

L'impression générale que nous donne le village de Chavigny avant la Révolution est celle d'un village favorisé. Le seigneur de la Tour Saint-Blaise, qui réside à Gondrecourt, a vendu ses propriétés et n'intervient plus dans la vie locale. L'assemblée des habitants, à laquelle toutes les familles sont représentées, décide des affaires de la communauté. Elle élit un syndic qui administre ses biens. Un "sergent de ville" fait respecter les règlements municipaux. Il existe un vicaire à demeure, logé par la communauté, et un instituteur public, choisi par la communauté et titulaire d'un contrat qui lui impose, comme c'est le cas partout ailleurs, de sonner les cloches et de faire office de sacristain. Même si l'enseignement qu'il dispense n'est pas de haut niveau, on constate tout de même, d'après les registres paroissiaux, que tous les hommes nés à Chavigny savent écrire et que les femmes originaires du village savent au moins signer leur nom, ce qui n'est pas souvent le cas des nouveaux venus. Il faut aller à Pont Saint Vincent pour trouver un médecin, mais la communauté désigne sur place une "matrone", chargée de présider aux accouchements et en même temps aux baptêmes, si l'enfant est en danger de mort. La cohésion sociale est grande dans le village: elle aidera à traverser sans déchirements trop dommageables les épreuves de la Révolution.

J.C. Bonnefont

Conseils municipaux

Voici quelques délibérations et informations des séances du 20 juin et du 07 septembre 2007.

Garantie d'emprunt à BATIGERE pour un prêt auprès de la C.D.C. (20 juin)

BATIGERE NANCY a sollicité la Caisse des Dépôts et Consignations pour un réaménagement de prêt (823.532,65 €) et souhaite que la commune de Chavigny accorde sa garantie d'emprunt à hauteur de 22 % ; le Département, lui, étant sollicité pour une garantie à hauteur de 78 %. Le Conseil Municipal a accordé sa garantie pour le remboursement, aux conditions définies à l'article 2 ci-après du prêt réaménagé par la Caisse des Dépôts et Consignations au profit de BATIGERE NANCY : 823.532,65 €, sur 25 ans (01/03/2008 au 01/03/2032) au taux de 4,05 %, s'est engagé pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt et a autorisé le Maire à intervenir à l'avenant de réaménagement qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et l'emprunteur.

Programme Local de l'Habitat :

La réalisation du Programme Local de l'Habitat (3ème étape) est lancée. Le Comité de pilotage a émis un avis favorable le 29/01/2007 et le Conseil Communautaire l'a approuvé lors de sa séance du 26/04/2007.

Le Conseil Municipal a arrêté à l'unanimité le projet de Programme Local de l'Habitat Moselle et Madon,

Participation pour Voirie et Réseaux (PVR) :

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 20/12/2002, a décidé d'instaurer une PVNR (Participation pour le financement des Voies Nouvelles et des Réseaux) sur le territoire suite à la Loi SRU.

Depuis, le 02/07/2003, la P.V.R. (Participation pour Voirie et Réseaux), issue de la Loi Urbanisme et Habitat, remplace la PVNR.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité a décidé d'instaurer la Participation pour Voirie et Réseaux (P.V.R.), issue de la Loi Urbanisme et Habitat du 02 juillet 2003, en remplacement de la PVNR de la Loi SRU.

Emprunts à contracter (44.000,00 € et 119.000,00 €):

Suite à la proposition de la Commission "Finances", le conseil a autorisé le maire à contracter les prêts d'un montant de 44.000 € qui financera la création de trottoirs rue des Castors, du n°2 au n°30 et d'un montant de 119.000 € qui financera la construction des sanitaires 2 à l'école élémentaire, près de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Lorraine. Ils sont proposés, aux conditions suivantes, respectivement sur 15 ans à 4,71% et sur 20 ans à 4,77%. La première échéance commencera le 25 mars 2008

Etablissement des listes préparatoires communales des Jurés d'Assises 2008 :

Le tirage au sort de 3 électeurs, à partir de la liste électorale close le 28/02/2007, afin de dresser la liste préparatoire du jury criminel 2008, a donné les résultats suivants : GEORGES Annie : 2 rue du Jardinot, MUNIER Jacques : 17 rue du Haldat et DELOLME Noëlle : 66 rue de Neuves-Maisons

Motion D.D.E. :

A l'unanimité, la motion suivante est rédigée :

" Réuni le jeudi 07 juin 2007, le Conseil de la Communauté de Communes Moselle et Madon a interpellé Monsieur le Préfet de Meurthe et Moselle sur les conséquences de la réorganisation des services de la Direction Départementale de l'Équipement. Tous les maires sont confrontés depuis plusieurs mois à de graves dysfonctionnements de l'instruction des autorisations d'urbanisme (Permis de Construire et Autorisations de Travaux). Les délais d'instructions se sont considérablement allongés : ils atteignent un degré tel qu'aujourd'hui le problème ne se pose plus seulement en termes de qualité de service aux usagers.

Trop souvent, la fiabilité et donc la légalité des arrêtés proposés n'est pas garantie. Un nombre croissant d'autorisations risquent d'être accordées sans instruction approfondie, voire tacitement. Ces dysfonctionnements mettent en cause la capacité des collectivités à faire appliquer effectivement les règles d'urbanisme.

Les élus de CHAVIGNY demandent donc à l'Etat de mettre en œuvre, sans délai, les moyens indispensables pour assumer dans des conditions normales cette mission d'assistance aux Communes et souhaitent être rapidement rassurés sur la perception des taxes afférentes aux permis.

Les élus de CHAVIGNY chargent le Maire de transmettre, également, cette motion à Monsieur le Ministre d'Etat chargé de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables, à Monsieur le Directeur Départemental de l'Équipement, à Messieurs les Présidents du Conseil Régional et du Conseil Général, à Madame la Présidente de l'Association Départementale des Maires et aux parlementaires. "

Désignation des noms de rues de la ZAC Haldat / Tram :

Il a été décidé de donner les noms de rues suivants aux voiries de la ZAC Haldat / Tram, soit :

Rue transversale, de la rue du Tram à la rue du Haldat : "Rue des Petites Vignes"

Rue partant du Chemin de la Mine à l'intersection de la rue transversale : "Rue des Bas Fourneaux"

Rue partant de la transversale, vers le locatif " Batigère " : "En Bray"
Rue parallèle à la transversale à proximité de la rue du Tram : "Derrière le Berger"

Informations diverses :

Il est précisé que des crédits vont être débloqués par l'Etat dans le cadre des actions de prévention contre la délinquance. Des chantiers jeunes pourraient alors avoir en charge l'entretien de lieux publics (fontaines taggées, par exemple...) encadrés par l'animatrice jeunesse.

Il est donné lecture des informations quant à l'étape " diffusion " du Plan Local d'Urbanisme, qui est opposable depuis le 09/06/2007, date officielle.

Indemnité allouée par Groupama (sinistre du 30/01/2007) : (07septembre)

Le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité les indemnités allouées par " GROUPAMA ", en compensation du dommage causé à l'armoire de commande de l'éclairage public Rue de la Rosière (accident du 30/01/2007), à savoir : remplacement de l'armoire d'un montant de 1.812,17 € (le solde, soit 677,24 € sera versé après règlement de la facture). Une franchise d'un montant de 219,54 € sera réclamée par Groupama.

Enlèvement des déchets ménagers assimilés relevant d'une redevance spéciale :

Hervé TILLARD expose les motifs de la mise en place d'une redevance spéciale destinée à financer la collecte et le traitement des déchets non ménagers assimilables aux ordures ménagères.

La Communauté de Communes Moselle et Madon finance le service public d'élimination des ordures ménagères et assimilées sur son budget principal et notamment par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Elle est tenue, en vertu de l'article L.2333-78 du Code Général des Collectivités Territoriales, d'instituer la Redevance Spéciale destinée à financer la collecte et le traitement des déchets non ménagers assimilables aux ordures ménagères.

Ces dispositions réaffirment les prescriptions de l'article 8 du décret du 07/02/1977 qui dispose que " l'élimination des déchets d'origine commerciale et artisanale donne lieu à la perception d'une redevance conformément à l'article 12-2 de la loi du 15/07/1975 ".

La Communauté de Communes Moselle et Madon a donc établi un projet de convention à intervenir avec la Commune qui a pour objet de définir le cadre et les conditions générales de l'enlèvement des déchets ménagers assimilés et de son financement par la Redevance Spéciale. Il détermine la nature des obligations que la CCMM et le producteur de déchets assimilés s'engagent à respecter dans le cadre de la contractualisation de leurs relations, ainsi que les conditions et les modalités d'exécution de l'enlèvement des déchets non ménagers assimilables aux ordures ménagères présentés à la collecte.

Le coût de cette redevance annuelle s'élève à 249,60 € pour l'enlèvement des déchets de la mairie, à 686,40 € pour ceux du cimetière et à 177,60 € pour ceux des écoles. Elle s'élève en tout à 1113,60 €. Une franchise de 660 litres est appliquée, ramenant la redevance à 427,20 €.

Le Conseil Municipal a approuvé par 13 voix " Pour ", et 1 " abstention " le principe de la redevance. Une convention sera signée entre la CCMM et la Commune concernant les déchets des lieux publics.

Convention de mise à disposition d'un conseiller de prévention (agent ACFI) avec le CGFPT :

Il est rappelé qu'il appartient au Maire de respecter ou de faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité sous peine d'engager sa responsabilité.

Pour l'assister dans ce domaine, un agent ACFI (agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité : Madame Françoise DENIS) a été désigné, par arrêté et un agent ACFI (agent chargé de la fonction d'inspection) qui peut être mis à disposition par le CGFPT avec une convention.

Cet agent ACFI devra assurer une mission d'inspection (occuper la fonction d'agent chargé de la fonction d'inspection ou ACFI), en vertu des dispositions de l'article 5 du décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié, une mission d'assistance (aide à l'élaboration de documents et notamment le document unique d'évaluation des risques professionnels, apport méthodologique, aide à l'organisation des tâches de l'ACMO) et une mission de sensibilisation.

Le Conseil Municipal, a autorisé à l'unanimité, le Maire à signer, au nom de la commune, la convention " mise à disposition d'un Conseiller de Prévention " entre le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale et la Commune.

Virement de crédits :

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, a décidé de virer les sommes suivantes, pour faire face aux dépenses non budgétées au Budget Primitif 2007, à savoir :

145,00 € du compte C/2313-4 (voirie des Castors) au compte C/2135-25 (clôture écoles) pour permettre la galvanisation du portail

2.190,00 € du compte C/2313-4 (voirie des Castors) au compte C/21534-59 (éclairage public rues) et 2.010,00 € du compte C/21568-33 (poteaux d'incendie) au compte C/21534-59 (éclairage public rues) pour permettre le remplacement de luminaires H.S. (Jardinot, Prunelliers et Chatel)

143,00 € du compte C/60632 (fourniture petit équipement) au compte C/6618 (intérêts) pour permettre le règlement des intérêts relatifs à l'ouverture de crédit de trésorerie du début d'année d'un montant de 30.000,00 €

2.902,00 € du compte C/2313-1 (construction salle socio-éducative et culturelle) au compte C/202-40 (frais documents d'urbanisme) pour permettre de régler une facture à l'Atelier des Territoires (phase 4 du P.L.U. + 3 réunions supplémentaires)

Convention " animation jeunesse - actions intercommunales " :

Comme les deux années passées, une convention d'animation commune " activités destinées au public 12 - 18 ans " des Communes de Richardménil, Messein et Chavigny doit intervenir pour permettre aux animateurs communaux d'organiser de manière conjointe des activités destinées aux jeunes adolescents.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé le Maire à signer, au nom de la commune, la convention d'animation commune à intervenir et relative aux activités destinées aux adolescents, pour 2007.

Il est décidé de virer, dès maintenant 50 % de la subvention au Foyer Rural de Chavigny pour leurs actions intercommunales.

Questions et informations diverses :

Ecole élémentaire : Hervé TILLARD annonce la réouverture de la classe à l'école élémentaire.

Célébrations civiles : il est proposé d'offrir, lors des différentes célébrations civiles (mariages, parrainages...) le livre " Le peuple du fer " ainsi qu'une pièce en cristal de la cristallerie Vannes le Châtel.

Création d'une nouvelle association à CHAVIGNY

Une nouvelle association va voir le jour à CHAVIGNY. Son nom : " **MELI - MELO** "

Son objectif : faire profiter au plus grand nombre d'activités artistiques et culturelles

Ses activités : danse, scrap-booking et peinture seront les activités piliers de " Méli - Mélo " ; d'autres activités culturelles et artistiques seront traitées ponctuellement, en fonction des demandes des futurs adhérents, ainsi que des intervenants pouvant nous aider (théâtre, poterie, etc. ...)

Afin de présenter à tous les habitants de CHAVIGNY (mais aussi à toutes les personnes intéressées) les activités et les personnes prenant part à cette nouvelle aventure, nous organisons une réunion d'information **le mardi 16 octobre**,

en mairie de CHAVIGNY, à 18h30.

Lors de cette réunion d'information, seront évoqués la fréquence et les horaires des activités, mais aussi, les tarifs des ces dernières.

Nous espérons vous voir nombreux afin de faire prendre son envol à " Méli - Melo "

Pour tout contact : Philippe SUSSON : 03.83.47.76.68

Agenda

Vendredi 12 octobre	Conseil municipal à la	Mairie	20H30
Samedi 13 octobre	7ème assises de la C.C.M.M.	Salle des Fêtes Viterne	14H00
Dimanche 21 octobre	Randonnée Foyer Rural	Place de l'église	08H30
Dimanche 28 octobre	Sport en milieu rural Foyer Rural	Vittel	
Du 29 au 31 octobre	Animation jeunesse Foyer Rural	renseignements au 06.32.28.88.07	
Du 05 au 07 novembre	Animation jeunesse Foyer Rural	renseignements au 06.32.28.88.07	
Samedi 03 novembre	Café Filoche (tricoterie)	Maron salle polyvalente	17H00
Samedi 10 novembre	Concert Comité des Fêtes "Trio de cuivre"	Eglise (sous réserve)	20H00
Dimanche 11 novembre	Commémoration de l'Armistice	Place de l'Eglise	10H00
Mercredi 14 novembre	Café Filoche Tricoterie	Allée Pasteur	18H00
Dimanche 18 novembre	Randonnée Foyer Rural	Place de l'église	13H30
Mercredi 21 novembre	Bibliobus et Musibus	Place de l'église	16H15-18H00
Samedi 1er décembre	Assemblée générale Foyer Rural	Salle du Pressoir	17H30
Samedi 1er décembre	Soirée surprise Foyer Rural	Salle du Pressoir	19H00
Du 03 au 10 décembre	St Barbe		
Mardi 04 décembre	St Nicolas	Salle du Pressoir	17H00
Dimanche 16 décembre	Randonnée Foyer Rural	Place de l'église	08H30

Divers

Quand chasse-t-on ? d'octobre 2007 à fin février 2008

En forêt domaniale (état) : tous les lundis et les vendredis 26 octobre, 30 novembre, 28 décembre, 04 et 25 janvier, 22 et 29 février.

En forêt communale : tous les samedis

Elections législatives

Scrutin du 17 juin 2007 (2ème tour)

Inscrits : 1195
Votants : 733
Nuls : 18
Exprimés : 715

Nadine Morano : 337
Michèle Pilot : 378

Prochains Bulletins

Le prochain bulletin paraîtra en janvier. Si vous souhaitez y faire publier des informations, adressez-nous vos articles avant le 30 décembre. **2 bulletins spéciaux** : Plan Local d'Urbanisme (ancien P.O.S.) et Finances seront publiés avant décembre 2007.
